

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE du 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2016**

Nombre de Conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 14  
Pouvoirs : 0  
Votants : 14

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 22/08/2016

Le 1<sup>er</sup> Septembre 2016, le Bureau de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Brigitte COULON, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Martial THEVENET.

Secrétaire de séance : Jean-Claude AUBERT

**OBJET : ENVIRONNEMENT : PARTICIPATION A L'OPERATION DE RECONQUETE LATERALE DU FORMANS AVEC L'EPTB**

M. Etienne SERRAT, Vice-Président en charge de l'Environnement rappelle que l'Etablissement Public de bassin Saône Doubs (EPTB), qui porte le second contrat de rivière Saône, corridor alluvial et territoires associés, réalise les états des lieux, élabore les programmations de travaux, assure le suivi des opérations mises en œuvre et gère les relations avec les partenaires techniques et financiers du Contrat de rivière.

Dans le cadre de ce contrat, une action de reconquête de la dynamique latérale du Formans a été engagée dans l'objectif d'améliorer la qualité de ce cours d'eau.

L'opération consiste à améliorer le fonctionnement morpho-dynamique de la rivière notamment en retirant les enrochements sur 50 mètres-linéaire de cours d'eau en rive gauche, puis en replantant les berges au dépend de la renouée du Japon actuellement en place.

L'EPTB, en tant que maître d'ouvrage de l'opération, assurera l'intégralité du suivi administratif et technique de l'opération.

Le coût global de l'opération est estimé à 24 594 €.

Cette opération bénéficie de subventions de la part de plusieurs partenaires

La contribution financière de la communauté de communes au financement de l'opération de reconquête de la dynamique latérale du Formans est fixée à 3 689 €.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** l'opération de reconquête de la dynamique latérale du Formans, portée par l'EPTB Saône Doubs, son montant estimé à 24 594€, et son plan de financement qui s'établit comme suit :

| Organisme              | %          | Montant         |
|------------------------|------------|-----------------|
| Agence de l'eau        | 30         | 7 378 €         |
| FEDER                  | 30         | 7 378 €         |
| Conseil Départemental  | 20         | 4 919 €         |
| CC Dombes Saône Vallée | 15         | 3 689 €         |
| Autofinancement EPTB   | 5          | 1 230 €         |
| <b>TOTAL</b>           | <b>100</b> | <b>24 594 €</b> |

- ✓ **Remarque** toutefois que les travaux de retrait des enrochements des berges feront suite à des travaux d'enrochement menés il y a quelques années sur les conseils de l'administration d'Etat, et auxquels les collectivités locales ont dû participer,
- ✓ **Adopte** la convention financière à passer avec l'EPTB Saône Doubs qui prévoit une participation financière de la CCDSV de 3 689 €,
- ✓ **Autorise** le président de la CCDSV à signer cette convention et tout document se rapportant à cette opération.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 7 SEP. 2016**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160901-2016B19-EN

Affichage le :

**- 7 SEP. 2016**

A Trévoux, le 01/09/2016

Le Président,  
Bernard GRISON

